

Elysées Résidence 5



édito

LOI SCCELLIER – SECTEUR INTERMÉDIAIRE 4^{ÈME} TRIMESTRE 2011 Du 01.09.2011 AU 31.12.2011 - VALABLE JUSQU'AU 31.03.2012

Chers Associés,

Toute l'équipe de gestion de la SCPI Elysées Résidence 5 vous souhaite une très bonne année 2012.

Comme indiqué dans le bulletin précédent, nous avons réalisé les acquisitions de 200 appartements pour un montant global de 50 M€, soit la totalité des capitaux collectés par votre SCPI.

Les livraisons de ces appartements sont prévues pour l'essentiel en 2013.

Nous serons particulièrement attentifs au respect des délais de livraison et à la qualité des finitions de chaque appartement afin de les proposer à la location dès que possible.

Les résultats d'Elysées Résidence 5 ne sont donc constitués pour le moment que de produits financiers.

Après le règlement des charges courantes de votre SCPI, ces placements de trésorerie ont permis de dégager un résultat

distribuable, qui bien que sensiblement inférieur aux résultats attendus une fois votre patrimoine loué, permet néanmoins la mise en paiement de premiers coupons.

Le premier versement s'effectuera à l'issue du 1^{er} semestre 2012, soit autour du 25 juillet 2012.

Nous attirons votre attention sur le fait que le taux du prélèvement libératoire sur les produits financiers est passé au 1^{er} janvier 2012 de 19 % à 24 % et les associés qui souhaitent changer d'option fiscale pour l'année 2012 devront en informer la société de gestion par courrier avant le 30 juin prochain.

Nous vous remercions de votre confiance.

Très cordialement,
Le Directoire.

Vie Sociale

Le Conseil de Surveillance de votre Société se réunira le 21 mars 2012.

L'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, aura lieu le 20 juin 2012 à 11 heures.

Fiscalité

Réformes fiscales :

- **Pour les revenus financiers :** la loi de finances rectificative pour 2011 a porté de 19 à 24 % le taux de prélèvement libératoire forfaitaire, applicable aux revenus de placement à taux fixe, à compter du 1^{er} janvier 2012, auquel il faut ajouter 13,5 % de prélèvements sociaux pour les personnes physiques résidentes en France.

- **Les plus-values de cessions immobilières** sont désormais exonérées au-delà d'une durée de détention de 30 ans. Le barème d'abattement, modifié à compter du 1^{er} février 2012, prévoit :

- 2 % d'abattement pour chaque année de détention au-delà de la cinquième ;
- 4 % d'abattement pour chaque année de détention au-delà de la dix-septième ;
- 8 % d'abattement pour chaque année de détention au-delà de la vingt-quatrième.

Pour mémoire, l'abattement forfaitaire de 1000 € sur la plus-value brute de cession d'immeubles ou de cession de parts de SCPI a été supprimé le 21 septembre 2011.

Merci de transmettre vos demandes de **modifications en matière d'option fiscale** pour les revenus financiers par courrier adressé à la Société de gestion.

Informations

www.hsbc-reim.com

Pour toute information commerciale :

Evelyn CESARI 01 40 70 39 44

Julien LUCAS 01 57 57 08 25

Assistante :

Eloisa BORGES VARELA 01 40 70 23 77

Pour toute autre information sur la Gestion des Associés :

Olivier CHAUVEL 01 40 70 72 53

Sandrine BRUERE 01 58 13 99 74

Fax de la Société de Gestion 01 40 70 32 41

Ce bulletin est produit et diffusé par HSBC REIM (France). Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires ou analyses de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC REIM (France) sur le marché et son évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC REIM (France). En conséquence, HSBC REIM (France) ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC REIM (France) sauf avis contraire.

Elysées Résidence 5 est gérée par la Société de Gestion HSBC REIM (France), qui a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le n° GP 08000013 avec effet au 30/05/2008.

HSBC REIM (France) est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 230 000 euros.

Siège Social - 15, rue Vernet - 75008 Paris.

Filiale de HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT

La note d'information d'Elysées Résidence 5, qui a obtenu le visa de l'AMF n° 09-11 en date du 3 juillet 2009, ainsi que ses statuts sont disponibles auprès de la Société de Gestion HSBC REIM (France) et sur le site Internet www.hsbc-reim.com.

Patrimoine

DEPT	VILLE	LIVRAISON	Nombre
69	LYON 7 ^{ème} GARIBALDI	3 ^e trimestre 2012	15
69	LYON 9 ^{ème} CORDERIE	3 ^e trimestre 2012	9
77	MEAUX	4 ^e trimestre 2012	5
78	ANDRESY	4 ^e trimestre 2013	30
91	MASSY	4 ^e trimestre 2013	27
94	ALFORTVILLE	4 ^e trimestre 2013	20
95	ARGENTEUIL Rue de la grande Ceinture	4 ^e trimestre 2012	17
95	SAINT OUEN L'AUMONE	4 ^e trim. 2012 / 1 ^{er} trim. 2013	13
95	ARGENTEUIL Avenue d'Argenteuil	1 ^e trimestre 2013	11
95	L'ISLE D'ADAM	3 ^e trimestre 2013	10
95	BEZONS	4 ^e trimestre 2013	43
			200

Capital social

Le capital social s'élève à 50 013 600 € divisé en 47 632 parts d'un montant nominal de 1 050 € répartis entre 652 associés.

Distribution des Revenus

La première distribution de revenu interviendra à la fin du premier semestre 2012.

Marché secondaire

Néant.

En cas de modification de vos coordonnées personnelles (changement d'adresse, ...), et si le compte sur lequel sont versés les revenus de vos parts n'est pas un compte HSBC, nous vous remercions de bien vouloir accompagner votre demande de la photocopie recto/verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité.